

UNDT/2012/190, Gomes da Conceicao

Décisions du TANU ou du TCNU

À aucun moment suivant la décision du comité de réfutation, le demandeur a demandé une résolution informelle de son cas qui aurait pu suspendre les délais applicables dans cette affaire.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Non-renouvellement de la nomination à durée déterminée du demandeur.

Principe(s) Juridique(s)

Un demandeur souhaitant contester une décision administrative, autre qu'une décision prise par un organisme technique, doit d'abord soumettre une demande d'évaluation de la direction de la décision contestée avant de soumettre un appel auprès du tribunal des litiges. L'ignorance de la loi n'est pas une excuse et chaque membre du personnel est considéré comme conscient des dispositions des règles du personnel.

Résultat

Rejeté sur la recevabilité

Applicants/Appellants

Gomes da Conceicao

Entité

FNUP

Numéros d'Affaires

UNDT/NY/2010/100

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

4 Déc 2012

Duty Judge

Juge Greceanu

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

Procédure (première instance et TANU)

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 11.2(c)

TCNU Règlement de procédure

- Article 9

TCNU Statut

- Article 8.1

Jugements Connexes

2010-UNAT-049

2010-UNAT-067

2012-UNAT-211